

Réponse à la lettre ouverte de la CLE aux candidats aux législatives

Petru Antone Tomasi et Eric Simoni, candidats *Corsica Libera*

Vous trouverez ci-dessous un texte résumant notre position sur les sujets que vous évoquez dans votre lettre ouverte et répondant à vos différents questionnements.

La lutte contre la précarité et la pauvreté est l'un des axes majeurs défendus par *Corsica Libera*. Lors de notre accession aux responsabilités territoriales en décembre 2015, le premier rendez-vous officiel que nous avons tenu à prendre, était avec le Docteur Pernin. Nous souhaitions ainsi marquer les priorités qui seraient celles de notre mandat : la lutte contre la précarité et la réduction des inégalités. Ces priorités demeurent les nôtres, et nous sommes déterminés à faire entendre notre voix lors de cette élection législative.

Depuis 2016, nous avons porté devant l'Assemblée de Corse plusieurs dossiers à caractère social, la plupart étaient innovants. Depuis l'élection de la nouvelle majorité à l'Assemblée de Corse (de laquelle *Corsica Libera* est absente), ces dossiers sont au point mort, par manque de volonté et/ou par nécessité d'intervention au niveau législatif. C'est le cas, en particulier de deux actions phares : le *revenu universel* et l'intégration du dispositif « *Territoire zéro chômeur de longue durée* » (TZCLD). Relancer ces projets sera une de nos priorités en tant que député.

Le revenu universel

Après trois années de travail, nous avons proposé d'expérimenter un revenu universel de 500 € par mois par adulte à partir de 18 ans, 250 € pour les jeunes de 14 à 17 ans et 200 € pour les moins de 14 ans. Nous avons conscience que c'est une somme insuffisante pour assurer une vie décente car dans notre esprit le montant du revenu universel doit permettre d'être à l'abri de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Il s'agit donc ici d'une première étape.

Notre proposition de revenu universel est favorable aux familles sans revenu. Elle évite la stigmatisation de la pauvreté – puisque tout le monde perçoit ce revenu universel, même si les personnes fortunées le reversent

sous forme d'impôts - et le non-recours aux aides sociales, car elle est versée automatiquement. Elle répond à la problématique de l'absence de revenu des jeunes de 18 à 25 ans. Pendant la crise du COVID, elle aurait permis à nombre de salariés, d'indépendants et de petits commerçants qui se sont retrouvés sans rien, d'avoir un revenu puisque le revenu universel est automatique. Nous devons obtenir de l'Etat l'expérimentation du revenu universel en Corse. Ce projet, indispensable à la lutte contre la précarité dans l'île est l'une des priorités que nous défendrons si nous sommes élus.

« Territoire zéro chômeur de longue durée » (TZCLD)

Nous avons porté « Territoire zéro chômeur de longue durée » qui s'adresse aux personnes durablement éloignées de l'emploi. C'est une approche « bottom-up » qui fait confiance aux acteurs de terrain et à la population.

TZCLD n'est pas un énième dispositif élaboré ailleurs et plaqué à la Corse. C'est une démarche qui vise à proposer à tous les chômeurs de longue durée volontaires, présents depuis plus de six mois en Corse, des emplois exclusivement en CDI, adaptés à leurs savoir-faire et à temps choisi. Ces emplois doivent répondre à des besoins non satisfaits par le marché et qui n'entrent pas en concurrence avec les emplois existants. Partout où elle a été menée, l'expérience a atteint son objectif : 100% des chômeurs de longue durée volontaires ont obtenu un emploi en CDI. Notre objectif est d'atteindre « Zéro chômeur de longue durée » en Corse. En tant que député, nous nous battons pour que la Corse intègre l'expérimentation TZCLD.

Nous vous présentons, ci-dessous, différentes mesures thématiques, répondant à la problématique de la précarité ainsi qu'à vos questionnements. Nous travaillons à leur mise en œuvre depuis plusieurs années et nous le ferons, avec force, en tant que député. Toutefois, nous tenons à préciser que l'action contre la pauvreté dans l'île doit dépasser les réponses sectorielles et être envisagée à travers une politique globale, de développement économique et social. En effet, c'est le cumul de multiples causes qui rend la situation de la Corse particulièrement propice

à l'accentuation des inégalités. 20% des Corses vivent sous le seuil de pauvreté, les salaires sont bas, les taux d'échecs scolaires sont élevés alors que, dans le même temps, la vie y est plus chère (alimentaire, carburant, logement, transports) qu'ailleurs, les emplois proposés sont peu qualifiés, les temps partiels se multiplient et des monopoles dans certains secteurs stratégiques se constituent. C'est ce cercle vicieux qu'il convient d'interrompre en menant une politique globale, économique et sociale, à court, moyen et long termes. Cette politique est au cœur de notre vision et de notre travail pour l'avenir de la Corse.

Nos propositions concernant l'accès aux besoins fondamentaux (répondant notamment à vos questionnements en matière de santé, alimentation, logement, transport, communication, culture, éducation) :

- Doter notre pays d'un système de santé moderne et pérenne digne du XXIème siècle :
 - Obtenir le transfert de la compétence santé à la Collectivité de Corse.
 - Créer un CHU multisite en Corse.
 - Résorber intégralement le déficit des Hôpitaux de Corse par l'Etat, via des dotations affectées et le financement des plans de modernisation afin de restaurer leur capacité d'autofinancement devant leur permettre à l'avenir de se moderniser sur leurs propres ressources.
 - Prendre en compte le surcoût de fonctionnement des structures hospitalières lié à l'insularité et ajuster le coefficient géographique de 11% à 15%.
 - Créer une Assistance Publique des Hôpitaux de Corse visant à assurer un maillage essentiel pour la proximité des soins et la prise en charge de la première urgence sanitaire.
 - Négocier la création d'un nouvel Hôpital sur Bastia.
 - Créer un hélismur.
 - Négocier la création d'un Hôpital en Plaine Orientale.
 - Mettre en place de services d'urgence permettant aux populations rurales d'avoir accès à un médecin H24.

- Mettre en place un Pet Scan disposant d'une caméra sur Aiacciu et d'une caméra sur Bastia afin de préserver l'indispensable égalité territoriale d'accès aux soins des Corses.
 - Mettre en place un cyclotron sur Corti visant à produire les radioisotopes nécessaires aux examens de Pet Scan mais dont l'objectif est aussi de renforcer et de développer la recherche fondamentale à l'Université de Corse (biochimie, médecine nucléaire...).
 - Avoir une réelle politique de prévention et de lutte contre la drogue.
- Poursuivre l'objectif de souveraineté alimentaire de la Corse :
 - Mettre en production effective les Espaces Stratégiques Agricoles.
 - Permettre l'accès à des produits alimentaires à bas prix et de qualité en :
 - Augmentant la production locale pour réduire les importations et permettre une baisse des prix,
 - Développant les cantines aux menus biologiques et aux produits locaux,
 - Généralisant la charte signée avec les grandes surfaces à de nouveaux commerces,
 - Veillant à la bonne communication de la mesure au sein des grandes surfaces,
 - Élargissant à de nouveaux produits issus de l'agriculture biologique,
 - À court terme, en réduisant des coûts de transport se répercutant sur le panier du ménage (en étant favorable à la suppression du seuil de revente à perte, en alignant les coûts du transport maritime à ceux du transport routier de la France).

- Être propriétaire chez soi : obtenir le Statut de résident.
- Instituer une « résidence administrative et fiscale » fondée sur la résidence effective ou le Centre des Intérêts Matériels et Moraux (CIMM) afin de ne pas pénaliser la diaspora.
- Créer une taxe spécifique sur les résidences secondaires appartenant aux personnes physiques ou morales n'ayant aucun lien avec la Corse, les maisons patrimoniales des résidents corses (définis selon la « résidence administrative et fiscale » ou la notion de CIMM) en seraient exonérées.
- Mettre en œuvre des dispositifs et des conditions facilitant l'accès à la propriété des actifs travaillant en Corse : par exemple l'habitat participatif.
- Promouvoir l'habitat participatif.
- Imposer les dispositifs liés au critère de résidence dans les politiques publiques du logement comme *Corsica libera* l'a obtenu pour le dispositif « Una casa per tutti , una casa per ognunu ».
- Réviser les conditions d'attribution afin que les ménages corses les plus modestes soient prioritaires.
- Assurer la transparence entière de la procédure d'attribution des logements sociaux.
- Mettre en place d'une politique de rénovation énergétique et de construction de logements neufs au profit des Corses.

- Développer l’outil numérique, au service de la société (exemples : multiplication de points d’accès internet gratuits, développement d’un éclairage public intelligent, promotion du télétravail).
- Créer les outils numériques adaptés aux usages linguistiques contemporains (Reconnaissance vocale, correcteur orthographique, dictionnaire...).
- Soutenir l’accès des plus jeunes à la culture et au sport.
- Défendre la coofficialité et engager toute mesure nécessaire à la promotion du corse.
- Ouvrir nos écoles immersives en langue corse.
- Adopter un plan de formation en langue corse de toute entité engagée dans l’éducation des jeunes (Education nationale, Conservatoire, ligues, associations...).
- Protéger et partager notre art de vivre et notre culture.
- Mettre en synergie les transports extérieurs et intérieurs, de manière efficiente, c’est à dire, efficace pour un coût moindre, au service d’un développement durable (créations d’emplois pérennes directs et indirects, retombées sur l’économie productive du pays, orientations en matière de politique touristique, et de gestion de la richesse environnementale, etc...)
- Rapprocher les différents territoires de l’île en raccourcissant les temps de trajet et en favorisant l’intermodalité. L’intermodalité que nous préconisons de développer va dans le sens d’une prépondérance progressive des transports en commun sur l’utilisation de la voiture pour certains déplacements. Cette montée

en puissance s'accompagnera d'une mise à disposition gratuite de ces moyens de transport sur certains trajets, avec une vocation à l'extension de ces mesures.

- Lutter contre le décrochage scolaire en :
 - Octroyant les moyens financiers à la plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs de Corse pour mettre en œuvre les actions de lutte contre le décrochage scolaire.
 - Valorisant les filières de l'apprentissage dans les établissements et prévenant le phénomène de décrochage par l'intervention des missions locales auprès des jeunes décrocheurs identifiés au sein des établissements.

Au-delà de ces actions, il faut refuser, en amont de l'école elle-même, de créer des ghettos communautaires, et même des enclaves pour riches ou pour pauvres; la carte scolaire n'est pas un vrai rempart contre les ghettos et le communautarisme: c'est dans le projet de société qu'il faut trouver les solutions. Car, au-delà des enfants qui nécessitent un accompagnement spécialisé, et qui doivent faire l'objet de toutes nos attentions, de tous nos efforts, il y a des situations évitables qui génèrent un décrochage scolaire lié à des problèmes sociaux qui ne peuvent être considérés comme des fatalités.

- Adapter les formations au développement que nous voulons et à l'évolution des emplois. Dans ces conditions, le revenu universel doit être considéré comme un filet de sécurité afin de donner à tous la possibilité de faire ses propres choix.

Nos propositions concernant vos questionnements relatifs à la solidarité institutionnelle et sociétale :

- Positionner la Corse comme territoire d'expérimentation du *Revenu Universel*.

- Favoriser le développement du Fonds de dotation *Corsica sulidaria*.
- Intégrer l'expérimentation *Territoire zéro chômeur de longue durée* pour atteindre l'objectif de zéro chômeur de longue durée en Corse.
- Améliorer les conditions de travail des salariés du secteur de l'aide à domicile et le service rendu aux personnes âgées ou handicapées.
- Rendre effective l'inclusion des personnes en situation de handicap.
- Etendre l'action et l'effectivité de la *Carta ritirata*, dispositif permettant d'augmenter le pouvoir d'achat des retraités créé à l'initiative du Président Jean-Guy Talamoni.
- Rendre effective l'application de la *Charte en faveur de l'emploi local*.
- Favoriser la montée en charge du dispositif de micro-crédit.
- Pour le pouvoir d'achat des Corses : permettre l'accès à des produits alimentaires à bas prix et de qualité (*déjà abordé*).
- Pour le pouvoir d'achat des Corses : lutter contre la cherté des carburants :
 - Permettre l'entrée de la Collectivité de Corse au capital des dépôts pétroliers,
 - Obtenir l'encadrement des prix,
 - Lutter pour une fiscalité adaptée et la suppression de la TIRIB qui pénalise injustement les Corses,

-Développer la mobilité verte.

- Pour le pouvoir d'achat des Corses : faire baisser la facture énergétique en augmentant les aides en faveur des travaux de rénovation permettant d'isoler les logements.

- L'humain au centre de notre politique

Nous irons au-devant des personnes durablement éloignées de l'emploi pour les rapprocher de la vie sociale, à l'instar de la démarche TZCLD. Les politiques publiques mises en œuvre dans le secteur social ne doivent pas se contenter de répondre aux sollicitations des personnes.

Cela suppose de faciliter la relation entre les publics précaires et les institutions. Pour ce faire, il conviendra de développer l'information, la pédagogie et l'accompagnement dans les démarches administratives à effectuer. Cela passera par un maillage des services au plus près des territoires, notamment en zone rurale, pouvant accueillir des publics fragiles, être à leur écoute, répondre à leurs attentes et permettre la meilleure orientation possible quant au suivi dont ils auraient besoin.

- Limiter la déshumanisation des démarches administratives et faciliter l'accès aux services publics

Dans ce domaine, on peut justement, y compris dans le cadre du dispositif TZCLD, créer des emplois rendant service aux personnes qui sont progressivement exclues par la montée en puissance de l'informatique, et qui sont frappées de plein fouet par une fracture numérique déshumanisante. Nous pensons notamment aux personnes âgées, ou à certains sujets fragilisés, chez qui cette situation crée artificiellement les conditions d'une exclusion tout à fait évitable. Sans compter que le contact humain, qui caractérise une société de proximité comme la nôtre, est très important pour construire l'avenir.

- Soutien aux associations

L'action des associations qui est complémentaire de celle des institutions, est déterminante.

- Clarté et dignité de l'accueil des migrants

L'accueil des migrants nécessite des règles claires et, toujours, du respect : respect des engagements pris au nom de notre pays (la Corse), respect des droits des travailleurs, respect des principes d'humanité et de responsabilité aussi, c'est-à-dire des capacités d'accueil dans des conditions dignes.